

***LIENS**, nouvelle série:*

Revue francophone internationale – N°04 / Juillet 2023

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et la Formation - FASTEF

ISSN : 2772-2392 - <https://fastef.ucad.sn/liens/>



REVUE LIENS

FASTEF

LIENS, ***nouvelle série :*** **Revue francophone internationale -**

-- N°04 --

**Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et la Formation
FASTEF**



DAKAR, JUILLET 2023

ISSN 2772-2392

<https://fastef.ucad.sn/liens/>



Copyright © 2023

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation de la Formation

ISSN 2772-2392

Dakar-Sénégal

revue.liens@ucad.edu.sn



REVUE LIENS

FASTIUM



Dakar – Juillet 2023

ISSN 2772-2392

revue.liens@ucad.edu.sn

Comité de direction

Directeur de publication

Mamadou DRAMÉ

Directeur de la revue

Assane TOURÉ

Directrice adjointe et rédactrice en chef

Ndeye Astou GUEYE



Comité de rédaction

Rédactrice en chef

Ndeye Astou GUEYE,

Rédacteur en chef adjoint

Bara NDIAYE

Responsable numérique

Bassirou GUEYE

Assistante de rédaction

Ndeye Fatou NDIAYE

Comité scientifique

ALTET Marguerite, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Nantes, France) ; BATIONO Jean Claude, Professeur en didactique des langues et de la littérature, (Université de Koudougou, Burkina Faso) ; BIAYE Mamadi, Professeur en physique nucléaire, (UCAD, Sénégal) ; CHABCHOUB Ahmed, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Bordeaux) ; CHARLIER Jean Emile, Professeur (Université Catholique de Louvain) ; CUQ Jean Pierre, Professeur en didactique du français (Université de Nice Sophia Antipolis) ; DAVIN CHNANE Fatima, Professeur en didactique du français (Aix-Marseille Université, France) ; DE KETELE Jean-Marie, Professeur (UCL, Belgique) ; DIAGNE Souleymane Bachir, Professeur en philosophie (UCAD, Sénégal), (Université de Columbia) ; DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences en sociologie, (UCAD, Sénégal) ; DIOP El Hadji Ibrahima, Professeur en littérature allemande moderne - Études allemandes, (UCAD, Sénégal) ; DIOP Papa Mamour, Maître de conférences en Sciences de l'éducation ; didactique de la langue et de la littérature (Espagnol) (UCAD, Sénégal) ; DRAME Mamadou, Professeur Titulaire en sciences du langage, (UCAD, Sénégal) ; FADIGA Kanvaly, Professeur en Sciences de l'Éducation, (ENS, Côte d'Ivoire) ; FALL Moussa, Maître de Conférences en Linguistique française-Didactique, (FLSH-UCAD) ; FAYE Vally, Maître de conférences en Histoire contemporaine, (UCAD, Sénégal) ; GIORDAN André, Professeur en didactique et épistémologie des sciences (Université de Genève, Suisse) ; GUEYE Babacar, Professeur en Didactique de la Biologie (UCAD, Sénégal) ; IBARA Yvon-Pierre Ndongo, Professeur en linguistique et langue anglaise (Université Marien N'Gouabi République du Congo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences en écophysiologie végétale, (UCAD, Sénégal) ; LEGENDRE Marie-Françoise, Professeur des sciences de l'éducation (Université de LAVAL, Québec) ; MBOW Fallou, Professeur en sciences du langage (UCAD, Sénégal) ; MILED Mohamed, Professeur en Sciences de l'éducation, SOKHNA Moustapha , Professeur Titulaire en Didactique, Mathématiques (FASTEF-UCAD).



Comité de lecture

ADICK Christel, Professeur en sciences de l'éducation (Université Johannes Gutenberg Mainz, Allemagne) ; BARRY Oumar Maître de conférences en Psychologie générale (FLSH-UCAD) ; BOULINGUI Jean-Eude, Maître de Conférences, Sciences de la Vie et de la Terre (E.N.S.- Libreville) ; BOYE Mouhamadou Sembène Maître de conférences en chimie (FASTEF-UCAD) ; COLY Augustin, Maître de Conférences, Littérature comparée, (FLSH - UCAD) ; DAVID Mélanie, Professeur en sciences de l'éducation (Université Paris 8, France) ; DIENG Maguette, Maître de conférences en littérature espagnole (FASTEF-UCAD) ; GUEYE Séga, Maître de conférences en physique (FASTEF-UCAD) ; GUEYES TROH Léontine, Maître de conférences, Littérature générale et comparée (Université Felix Houphouët Boigny-ABIDJAN) ; KABORE Bernard, Professeur Titulaire, Sociolinguistique (Université Joseph Ki-Zerbo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences, P.V. : Eco-Physiologie végétale , (FASTEF-UCAD) ; MBAYE Djibril, Maître de Conférences, Littératures et Civilisations hispano-américaines et afro-hispaniques (FLSH-UCAD) ; MBAYE Cheikh Amadou Kabir, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; NASSALANG Jean- Denis, Maître de conférences, Littérature française (FASTEF-UCAD) ; NDIAYE Ameth, Maître de Conférences, Géométrie, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; NGOM Mamadou Abdou Babou, Maître de Conférences, Littérature de l'Afrique anglophone, Anglais, (FLSH-UCAD) ; PAMBOU Jean Aimé, Maître de conférences en sociolinguistique et français langue étrangère, (E.N.S, Gabon) ; SECK Cheikh, Maître de conférences, Analyse, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SOW Amadou, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; SY Kalidou Seydou, Maître de conférences en sciences du langage (UFR LHS-UGB) ; SYLLA Fagueye Ndiaye, Maître de Conférences, Analyse numérique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; THIAM Ousseynou, Maître de conférences, Sciences de l'éducation ; (FASTEF-UCAD) ; TIEMTORE Zakaria, Maître de conférences, Sciences de l'éducation : Technologies de l'éducation – Politiques éducatives, (ENS-UNZ) ; TIMERA Mamadou BOUNA, Professeur Titulaire en didactique de la géographie (UCAD, Sénégal) ; YORO Souleymane, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD).



SOMMAIRE

Ndéye Astou GUEYE, Rédactrice en chef	ÉDITORIAL	7
Kouamé Armel KOUADIO	IDENTIFICATION DES FACTEURS DE PERFORMANCES SCOLAIRES EN MATHÉMATIQUES ET EN LECTURE COMPREHENSION DES ÉLÈVES AU COURS MOYEN DEUXIÈME ANNÉE EN CONTEXTE IVOIRIEN : PISTES D'INTERVENTIONS PSYCHOSOCIALES.	9
Armel NGUIMBI	ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET DIDACTIQUE DANS LES ANNOTATIONS DES PRODUCTIONS D'ÉLÈVES EN FRANÇAIS	25
Marcel BAGARE et Iphigénie Aidara YAGO	RÉPRESENTATIONS DE L'USAGE DE LA TABLETTE NUMÉRIQUE ÉDUCATIVE DANS L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES	40
René Ndimag DIOUF Adama FAYE Mamadou Yéro BALDÉ	ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE DU CYCLE SECONDAIRE DU SÉNÉGAL : CAS DE LA CLASSE DE SECONDE.	56
Jean-Claude BATIONO et Charles NAZOTIN	LA DIMENSION INTERCULTURELLE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES D'ANGLAIS AU POST PRIMAIRE AU BURKINA FASO	65
Ousmane DIAMBANG	LA PRODUCCIÓN ESCRITA DE ALUMNOS DE ELE INICIAL EN SENEGAL: ANÁLISIS DE LAS PRÁCTICAS DE APRENDIZAJE	80
Kouassi Clément N'DOUA et Moulo Elysée KOUASSI	MÉTAPHYSIQUE ET TRANSHUMANISME : PENSER L'EXIGENCE D'UNE MÉTAMORPHOSE TRANSHUMAINE INTÉGRAL	93
Bi Drombé DJANDUÉ et Ehua Manzan Monique BEIRA Épse OUABI	<i>BOSOqǎ/BOLA DE FUEGO/BOULE DE FEU</i> DE YAΩ NGĒTÁ: LA PORTÉE DIDACTIQUE D'UNE ŒUVRE ENGAGÉE	105
Secka GUEYE	L'ÉCRITURE « THÉRAPEUTIQUE » DANS <i>IMPOSSIBLE DE GRANDIR</i> DE FATOU DIOME.	116
Éric NDIONE	CORRESPONDANCE SYMBOLIQUE ENTRE VILLE AFRICAINE ET VILLE CUBAINE DANS <i>LES COQS CUBAINS CHANTENT A MINUIT</i> DE TIERNO MONENEMBO	126
Christian Bâle DIONE	LA HAVANE, ESPACE HÉTÉROTOPIQUE DANS <i>LA NADA COTIDIANA</i> DE ZOE VALDES	136
Ousmane GUÈYE	DE L'ESPACE NATUREL À L'ESPACE IMAGÉ DANS LE RECUEIL DES <i>FABLES</i> DE LA FONTAINE	148
El Hadji Malick Sy WONE	LE CONDITIONNEL : CATÉGORISATION POLÉMIQUE ET EMPLOIS ÉPISTÉMIQUES	158
Ousmane DIAO	LES DIFFICULTÉS DE CLASSEMENT DES NOMS COMPOSÉS NN ET NA FRANÇAIS: LE CAS DE DIALOGUE SOCIAL	167



Editorial

Ndeye Astou Guèye, Rédactrice en chef de la revue

Liens, nouvelle série : revue francophone internationale demeure, sans conteste, un cadre dynamique dans le domaine de la recherche. Dans ce numéro quatorze auteurs, de divers pays d'Afrique, nous gratifient de leurs productions scientifiques relevant des sciences de l'éducation et des disciplines fondamentales. C'est ainsi que Kouamé Armel KOUADIO pose, dans son article, le lancinant problème de l'enseignement des mathématiques dans les systèmes éducatifs francophones et plus particulièrement en Côte d'Ivoire : comment faire pour que nos apprenants s'approprient cette discipline ? Son article a pour objectif d'identifier les facteurs individuels influençant les performances scolaires en mathématiques. À sa suite, Armel NGUIMBI revient sur un élément fondamental de l'enseignement à savoir l'évaluation. Il réfléchit sur l'éthique, la déontologie et la didactique qui doivent accompagner les annotations des productions d'élèves en classes de français. Après la Côte d'Ivoire et le Gabon, nous nous retrouvons au Burkina Faso avec Marcel BAGARE et Iphigénie Aidara YAGO. Leur article porte sur l'apparition des tablettes numériques dites « éducatives ». Cette étude questionne les représentations des différents acteurs de l'éducation en relation avec l'apprentissage des élèves. Au Sénégal, des enseignants-chercheurs, René Ndimag DIOUF, Adama FAYE et Mamadou Yero BALDÉ traitent d'un sujet d'actualité : les changements climatiques. En effet, le Ministère de l'Éducation Nationale s'est engagé à promouvoir et à améliorer l'intégration des changements climatiques dans son programme éducatif pour permettre au futur citoyen d'acquérir une culture structurée et raisonnée en matière d'environnement et de changement climatique. Jean Claude BATIONO et Charles NAZOTIN abordent la problématique de l'interculturel dans l'enseignement des langues étrangères en général et de la dimension interculturelle dans les programmes d'enseignement de l'anglais au Burkina Faso en particulier. Ils s'interrogent sur les raisons de la non-prise en compte suffisante des cultures de la langue-cible et de la langue locale dans le processus de l'enseignement-apprentissage de l'anglais. De la langue de Shakespeare, nous passons à l'espagnol avec Ousmane DIABANG qui préconise des voies et moyens pédagogiques innovants pour l'enseignement de la production écrite aux apprenants des classes d'initiation au Sénégal.

La deuxième partie de cette édition est consacrée aux disciplines fondamentales. Dans ce numéro, elles vont de la philosophie aux littératures africaine et française sans occulter la grammaire. C'est dans cette optique que Clément Kouassi N'DOUA et Moulo Elysée KOUASSI ont fait une étude analytico-critique d'essence phénoménologique et critique, qui propose un supplément en invitant les transhumanistes à un penser global de la métamorphose humaine, par l'entremise de la sensibilité transcendante. Elle se veut une contribution modeste posant l'exigence de la préservation d'une vision métaphysique, unifiée, de nous-mêmes et du monde qui nous entoure. Est posée, ensuite, la question des langues locales avec Bi Drombe DJANDUE et Ehua Manze Monique BEIRA épouse OUABI. Leur article analyse la portée didactique de l'œuvre *Bosoqé/Bola de fuego/Boule de feu* de l'écrivain ivoirien Yao Ngētā. Les auteurs en appellent à la mobilisation de tous les Agni autour du bien commun qu'est leur langue-culture afin de la préserver. En écrivant dans leur langue maternelle, ils laissent



comprendre que l'Agni est une langue comme toutes les autres, dotée des ressources nécessaires pour signifier le monde et la vie. Au-delà du peuple Agni, les auteurs s'adressent aux Ivoiriens et aux Africains dans leur ensemble, les invitant à la prise de conscience face au risque, si rien n'est fait, de voir leurs langues et cultures disparaître du patrimoine de l'humanité. Secka GUEYE de nous ramener à la littérature avec son étude sur *Impossible de grandir* de Fatou DIOME. Il y traite de la portée thérapeutique de ce roman pour son auteure, en quête de soi. En effet, ce roman pose encore, et avec acuité, le problème de l'identité. À partir de ce moment, se sont mises en place de nouvelles formes d'inspiration littéraire, ce qui n'est pas sans enrichir la praxis romanesque. Quant à Éric NDIONE, il réfléchit sur la « Correspondance symbolique entre ville africaine et ville cubaine dans *Les Coqs cubains chantent à minuit* de Tierno Monenembo ». Cet article traite de l'image de la ville dans le roman africain. Par un procédé comparatif, Éric NDIONE démontre comment le romancier fait correspondre des personnages à travers Cuba et l'Afrique. Il met également l'accent sur les similitudes de leurs espaces, sans occulter la musique, les chants et les danses qui seront des marqueurs culturels et linguistiques de cette correspondance. Nous restons à Cuba avec Christian Bale DIONE, qui avec son article intitulé « La Havane, espace hétérotopique dans *la Nada Cotidiana* de Zoe VALDES ». Cette étude se propose d'analyser l'espace référentiel de *La nada cotidiana* de Zoé Valdés en se fondant sur la théorie foucauldienne de l'hétérotopie. Son objectif est de démontrer que La Havane, espace hétérotopique, participe à la poétique de remise en cause des acquis de la révolution cubaine dans laquelle s'est engagée l'auteure Zoé Valdés. Toujours dans le domaine de l'espace, avec Ousmane GUEYE dont l'article s'intitule « De l'espace naturel à l'espace imagé dans le recueil des *Fables* de La Fontaine ». Cette étude essaie de dresser un panorama de la représentation de l'espace dans le recueil afin de saisir sur le vif une démarche induisant et informant le caractère symétrique, complémentaire et interdépendant des modèles. En effet, l'espace s'impose, ici, comme enjeu diégétique, instance génératrice, agent structurant et vecteur signifiant de la fable. Ainsi, l'examen des significations multiples du traitement des données spatiales appelle deux lectures opposées : l'espace réel et l'espace imagé. En grammaire française, El Hadji Malick Sy WONE réfléchit sur « Le Conditionnel : catégorisation polémique et emplois épistémiques ». Cet article porte sur la nature, la place et les usages épistémiques du Conditionnel français. En effet, il existe un débat au sujet du conditionnel : à savoir si le conditionnel est un mode indépendant ou un temps du mode de l'indicatif. Et en fin d'analyse, le chercheur a revisité les fondamentaux du conditionnel épistémique. L'étude d'Ousmane DIAO intitulée « Les difficultés de classement des noms composés NN et NA en français : le cas de dialogue social ». En effet, le débat sur le procédé de la composition est d'actualité, avec notamment une tendance qui s'intéresse aux mots composés du point de vue de leur identification, et une autre tendance qui s'y intéresse du point de vue de leur mode de formation : morphologie ou syntaxe.

Pour terminer, nous félicitons le Pr. Ousseynou THIAM, ancien directeur de la Revue, pour le travail abattu et renouvelons notre engagement à toujours servir pour le triomphe de notre revue au grand bonheur de la Faculté et de toute la communauté universitaire. Bonne lecture !



Ousmane DIAO

LES DIFFICULTÉS DE CLASSEMENT DES NOMS COMPOSÉS NN ET NA FRANÇAIS:
LE CAS DE DIALOGUE SOCIAL

Résumé

Le débat sur le procédé de la composition reste toujours d'actualité. A la suite de Corbin (1992) et de Habert & Jacquemin (1993), deux approches dominent sur la question. Une tendance qui s'intéresse aux mots composés du point de vue de leur identification. Et une autre tendance qui s'y intéresse du point de vue de leur mode de formation : morphologie ou syntaxe ? Aussi, il est remarqué que l'existence de structures similaires dans une langue soulève bien des questions d'interprétations importantes dont certaines sont liées à la langue. Parmi elles, la conversion qui entraîne un changement de classe grammaticale. Dans l'analyse du mot composé « dialogue social », deux interprétations restent possibles : L'une s'inspire de la théorie syntaxique de la composition et l'autre s'inscrit dans un cadre modulaire de la grammaire : la morphologie lexématique.

Mot-clés : composition, syntaxe, morphologie lexématique, conversion, adjectif, substantif

Abstract

The debate around compounding is actual. However, following Corbin (1992) and Habert & Jacquemin (1993), two approaches have emerged. One approach to compounding focuses on compound words from the point of view of their identification whereas another approach focuses on whether compounding is a syntactic or morphological process. Thus, the existence of similar structures in a language raises many questions regarding the meaning of a compound word. One of the main difficulties in classifying constituents has to do with language-specific morphological processes like conversion that involves a change in a word grammatical class. In the analysis of “social dialogue”, two analyses are possible. On one hand, we have the syntactic analysis. On the other hand, the morphology analysis.

Keywords: compounding, syntax, lexematic morphology, conversion, adjective, noun

Introduction

Différentes tendances ont alimenté le débat autour de la composition. Mais, à la suite de Corbin (1992) et de Habert & Jacquemin (1993), deux approches dominent sur la question. Une tendance qui s'intéresse aux mots composés du point de vue de leur identification en tant qu'unités lexicales : question que nous avons essayée d'aborder dans un article portant sur *les problèmes de lexicalité des composés NN français*. (O. DIAO : 2015). Et, une autre tendance qui s'y intéresse du point de vue de leur mode de formation : la composition relève-t-elle de la morphologie ou de la syntaxe ? C'est la question que pose Kerleroux : « *la composition a été et est encore un terrain de discussion dont l'enjeu est de répartir des unités lexicales non simples comme étant construites soit par la syntaxe*



(*un rendez-vous, le qu'en dira-t-on, le qui-vive*), soit par la composition morphologique proprement dite (*poisson-chat, brise-lame, porte-drapeau* » (Kerleroux : 1999 :93). D'autres linguistes encore se sont intéressés à la question de la typologie des mots composés. Plusieurs typologies ont été ainsi proposées dans le cadre du classement des mots composés. Chacune suivant les buts poursuivis par l'auteur. Dans (Mathieu-Colas : 1996), on relève plus de cinq cent (500) types dans la seule catégorie nom et deux cent (200) environs dans celle des adjectifs. Certaines typologies sont conçues pour la langue générale, comme la typologie de Gaston Gross, d'autres pour la langue de spécialité comme celle de Beciri, et d'autres encore sont mixtes comme celle que propose Mathieu-Colas. En effet, dans un travail de classification, le lexicologue se trouve confronté à plusieurs obstacles, notamment celui lié au phénomène de la conversion. En grammaire, la conversion lexicale, également appelée dérivation impropre, dérivation implicite ou dérivation zéro est un procédé de formation des mots par lequel un mot change de nature sans modification de sa forme. Selon F. Kerleroux : « la conversion par définition construit un terme d'une catégorie autre que celle de sa base ». (Kerleroux : 1999: 93) Ainsi, dans l'unité lexicale *dialogue social*, le deuxième lexème « *social* » est-il un nom ou un adjectif ? Répondre à une telle question revient à poser le problème de la distinction et du classement entre les composés NN, nom composé de deux noms sans « joncteur », et les NA, nom composé strictement d'un nom et d'un adjectif. Dans cette étude, nous nous intéressons donc à deux patrons, patterns : les NN et les NA, comme *comité directeur, dialogue social, assistant social, ...* Dans l'unité lexicale *dialogue social*, *social* est-il un adjectif ou un nom ? Plusieurs critères distinctifs seront utilisés à cet effet. Pour ce faire, nous revenons d'abord sur le cadre théorique, qui est celui de la conversion, un procédé morphologique qui est source de véritables confusions avant d'analyser notre fameux patron : *dialogue social*, éponyme de cette classe.

1 Cadre théorique et conceptuel

Rappelons d'abord qu'en matière de classification des noms composés, à chaque auteur sa typologie remarque-t-on. Autrement dit la profusion des typologies s'explique par le fait que les auteurs adoptent leur catégorisation à leur but et à leurs besoins. Aussi, les classements sont souvent basés sur la morphologie des composés et plus rarement sur leur sémantisme. Ainsi, la description linguistique nous offre généralement deux sortes de classifications des mots composés :

Une classification formelle qui prend en considération l'aspect graphique des mots et le nombre d'éléments qui les composent.

Exemple 1 :

Bloc-notes : est composé de deux éléments ; ces deux éléments sont reliés par un tiret ;

Pomme de terre : est composé de trois éléments liés par un « joncteur » qui est ici la préposition (de) ;

Question genre : est formé de deux éléments qui sont séparés par un espace blanc.

Portefeuille : les deux éléments qui composent le mot sont soudés.

L'autre classification est dite catégorielle. Elle est centrée sur l'appartenance des composants à une classe grammaticale bien déterminée.

Exemple 2 :

Timbre-poste : tous les deux composants sont des noms. Ce type de composé nous l'appelons ici composé NN.



Porte-parole : le premier composant est un verbe et le deuxième, un nom. Ce type de composé est noté généralement VN.

Savoir-faire : les deux termes sont tous des verbes. Ce composé est dit VV.

Mais, il faut reconnaître que quiconque souhaite organiser les noms composés d'une langue ou d'une terminologie se heurte à différents obstacles. Certains, selon Kerleroux, sont intrinsèques à la langue, même si d'autres sont liés aux buts que la typologie doit permettre d'atteindre. « *L'une des principales difficultés de classement des constituants provient d'une ressource qu'ont certaines langues : la conversion qui entraîne un changement de classe grammaticale* » (F. Kerleroux : 1999). Elle constitue un procédé de construction au même titre que l'affixation et la composition.

La dérivation met en œuvre deux éléments. Un élément pourvu de signification, appelé radical et un élément qui est dépourvu de signification quand il est employé seul, l'affixe. Dans le cas de la dérivation (préfixation, suffixation, formation parasynthétique), on ajoute un ou plusieurs affixes à une base. Par contre, dans la composition, deux ou plusieurs bases se combinent entre elles.

base	base	Mot composé
comité	directeur	Comité directeur
porte	parole	Porte-parole

Tableau n°1 : Différentes formes existent en français :

Les deux bases sont soudées : portefeuille

Les deux bases sont reliées par un « joncteur » qui peut être un trait d'union : chirurgien-dentiste ; une préposition : code du travail.

Les deux bases peuvent être simplement juxtaposées sans signe de ponctuation : feu rouge...

Du point de vue typologique, différentes structures sont notées : NN, NA, AN, VN, NV, N prép N... Sur le plan sémantique, on constate que dans certains cas, l'un des membres du mot composé est plus central que l'autre ; il définit une classe générale précisée par l'autre terme.

Exemple 3 :

Un bouton-pression : est une sorte de bouton, non une sorte de pression.

Cet élément central est appelé aussi tête du mot composé. En français, la tête d'un mot composé se trouve en général à gauche. Il convient donc de distinguer les endocentriques dont la tête se trouve à l'intérieur du composé : machine à coudre, boîtes aux lettres; des exocentriques où la tête n'est pas dans le composé : sage-femme, abat-jour. Il y a également lieu de distinguer la composition populaire, la plus courante qui associe deux mots ou plus qui ont une existence autonome par ailleurs en français, de la composition savante qui utilise des emprunts aux langues anciennes qui sont à la base même de la culture française, le latin et le grec. La composition savante se définit donc comme la juxtaposition de deux radicaux, au moins, d'origine latine ou grecque, avec addition éventuelle d'un suffixe. Mais, il s'agit bien au départ d'éléments lexicaux autonomes, des mots véritables, des bases et non des préfixes ou suffixes, malgré leur apparence : ces éléments sont juxtaposés, collés sans trait d'union.



Exemple 4: géologie, géographie.

Daniel Corbin présente son approche de la composition dans le cadre de l'étude sur la construction lexicale des mots. Selon cet auteur, « *un mot composé est une unité lexicale complexe construite par des règles lexicales conjoignant des unités lexicales à pouvoir référentiel* » (Corbin 1992 :28). Son cadre théorique, dans lequel nous nous inscrivons dans cette étude, est bien la morphologie lexématique. Ainsi, le critère de « pouvoir référentiel » des constituants d'un mot composé permet de fixer les frontières entre la composition et les autres procédés lexicaux de la construction des mots telle que la dérivation.

Cependant, la composition n'est pas la seule source de mots nouveaux en français, d'autres mécanismes, quoique moins fréquents sont aussi productifs dans la création lexicale, notamment dans le lexique spécialisé : la siglaison, la troncation, la reduplication, et la conversion qui nous intéresse particulièrement dans cette étude. Si la composition a été et est encore un terrain de discussion dont l'enjeu est de répartir des unités lexicales non simples comme étant construites soit par la syntaxe (un rendez-vous), soit par la composition morphologique proprement dite (porte-drapeau), la conversion, elle est bien définie, selon Françoise Kerleroux comme un procédé morphologique :

« *En grammaire, la conversion lexicale, également appelée dérivation impropre, dérivation implicite ou dérivation zéro, est un procédé de formation des mots par lequel un mot change de nature sans modification de sa forme* ».

Exemple 5 :

Adjectif	Nom
politique	politique

Il s'agit d'une substantivation d'un adjectif du point de vue catégoriel.

infinitif	Nom
pouvoir	pouvoir

C'est la substantivation d'un infinitif.

Nom	Adjectif
orange	orange

C'est ce qu'on appelle l'adjectivation d'un nom ;

Nom	Verbe
gifle	gifler

On parle de verbalisation d'un nom.

Il faut noter que dans certains cas, ce passage entraîne des modifications morphosyntaxiques notamment pour les noms déverbaux.

Par conversion donc, un mot est utilisé dans une autre catégorie grammaticale. Selon Françoise Kerleroux :

« *La conversion est en général définie comme une opération morphologique qui aboutit à la formation de lexème nouveau, caractérisé par une forme phonologique (mais identique à celle de la base), une valeur et une catégorie morphosyntaxique (une classe de mots)* (Kerleroux 1996 :).

L'identification du procédé de conversion à l'œuvre en français et dans maintes autres langues, a rencontré bien des obstacles, de l'avis de Françoise Kerleroux :

« le premier obstacle rencontré dans l'identification d'un procédé morphologique dérivationnel fonctionnant à l'identité, c'est un programme de morphologie antérieur, de type structuraliste, lequel l'exclut, lui ôte toute visibilité : si la morphologie a à rendre compte du « mode d'arrangement des éléments minimaux ou morphèmes » qui constituent les mots non simples, alors, avec cette définition d'une morphologie à-base-morphème (type d'unité qui subsume et les unités lexicales simples et les affixes) les phénomènes de conversion sont totalement invisibles : il n'y a pas « d'arrangements », pour la bonne raison qu'il n'y a pas plus d'une unité répondant à la définition du morphème... ». (Françoise Kerleroux 1999 :94)

Il apparaît clairement que ce qui a été inconcevable pour ces auteurs, c'est qu'un phénomène de rapport morphologique ne soit pas marqué par l'ajout d'un segment minimal, c'est-à-dire un élément affixal. Ce qui conduit à ce que la construction morphologique est ainsi entièrement identifiée à la concaténation de morphèmes et réduite à ce seul procédé : donc pas d'affixe pas de règle. Cela montre que toute la confusion serait issue de l'appréhension de l'entité mot.

La morphologie constructionnelle, qui constitue le cadre théorique général de cette étude, a pour objet *« les mots construits, dont elle veut calculer le sens et la forme, sur la base des constituants qu'on y identifie (unité lexicale de base et affixe, dans le cas des mots affixés, ou deux unités lexicales dans le cas des mots composés), et du type de schéma régulier que tel mot construit illustre, au triple point de vue de la structure, de la catégorie et du sens. »* (Françoise Kerleroux 1999 :89)

Ainsi, *« ce qui caractérise un mot construit, c'est donc son rapport calculable à un autre mot, une autre unité lexicale. Si on conçoit donc le composant morphologique de la grammaire selon un modèle associatif, les unités lexicales qui présentent des ressemblances ou identités de formes et des ressemblances ou communautés de sens sont candidates à être prises en charge par une explication morphologique. »* (Françoise Kerleroux 1999:89)

Ainsi, nous convenons avec Kerleroux qu'une forme construite est préfixée ou suffixée par rapport à une base ou est composée de deux unités lexicales. De ce point de vue de la prédictibilité de la forme et du sens du mot construit à partir de la forme et du sens du mot de base et à partir du schéma de construction, la coexistence des unités comme marron(N) et marron (A) pose problème. En effet, il existe un rapport sémantique entre marron(N) et marron (A), qui consiste en ce que l'adjectif marron est un adjectif de couleur, laquelle est la couleur prototypique d'un objet, le marron, fruit du marronnier, dénoté par le N de même forme phonologique. Cette relation catégorielle de N à A, et cette relation de sens (objet doté d'une couleur, adjectif de couleur) sont systématisables comme le montrent les paires indéfiniment nombreuses citées par Françoise Kerleroux : lilas (N)/lilas (A), orange (N)/orange(A) ; de même que le second terme de l'unité lexicale *dialogue social*, qui nous intéresse dans cette étude : *social(N)/social(A)*.

De l'avis de Françoise Kerleroux, et dans le cadre de l'hypothèse d'une théorie associatif c'est donc de *« rapporter cette relation catégorielle et sémantique à une relation morphologique entre deux unités lexicales individualisées chacune par leur sens, leur appartenance catégorielle, leur forme phonologique »*. Ainsi, la particularité rencontrée ici consiste en ce que, pour dire que les deux unités lexicales pertinentes, « éléments d'input et d'output de tout rapport constructionnel », sont bien là, il faut admettre que les

deux individus lexicaux sont distincts par leurs propriétés catégorielles et sémantiques mais présentent une unique forme phonologique.

L'autre difficulté que pose la composition est celle de l'identité catégorielle des composants de l'unité lexicale. C'est la problématique à laquelle nous tentons de répondre dans cette étude, à travers l'analyse de *dialogue social*. Tout un prétexte pour mettre au jour les limites d'une classification entre composés NN (nom suivi d'un autre N comme *timbre-poste*) et NA (nom suivi d'un adjectif comme *table ronde*). Dans l'unité lexicale *dialogue social* : le deuxième terme *social* est-il un adjectif ou un nom ? Autrement dit *social* correspond-il à l'individu lexical ou à une de ses propriétés, à savoir sa forme phonologique ?

2. Analyse

Rappelons d'abord que la question, pour nous n'est pas le problème de la lexicalité de *dialogue social*. Etant donné qu'il est inscrit dans la mémoire de la plupart des locuteurs comme une unité lexicale. En effet, le seul critère de la fréquence suffit pour nous, pour reconnaître *dialogue social* comme une unité lexicale intériorisée et stockée dans la mémoire des locuteurs donc reconnu comme une lexie. Dans www.glossaire-vie-publique.fr qui offre une explication des termes utilisés sur le portail nécessitant une définition, *dialogue social* est défini en ces termes :

« *Dialogue social comprend tous les types de négociation, de consultation ou d'échanges d'information entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur les questions présentant un intérêt commun relatives à la politique économique et sociale* ».

Dans son livre, *les partenaires sociaux, quelle stratégie pour quel dialogue social ?*, Franck Biétry souligne la difficulté de cerner la notion du *dialogue social* et propose, pour cela, de revenir à son sens étymologique. Il indique qu'« *au sens étymologique, « dialogue » vient de « dialogus » qui signifie entretien, discussion en latin* ». Toutefois, il précise que ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que le vocable renvoie à l'idée de négociation quand il est employé dans les domaines politique et syndical. Ainsi, il résume :

« *Le dialogue social* » peut se teinter de toutes les nuances et renvoyer selon les circonstances, à l'information, l'écoute, la consultation, la concertation, la négociation voire la cogestion ».

L'auteur définit ensuite le terme « social » en indiquant que celui-ci a des racines communes avec celui de « société ». Le terme renvoie alors aux rapports entre les individus qui ont quelque chose en commun, qui ont un travail à réaliser en commun. Plus tard, au XVII^{ème} siècle la notion de relations organisées apparaît, puis de sociabilité au XVIII^{ème} siècle. Être « sociable », c'est accepter de mettre en commun, de protéger (« sociare »). Donc, selon Franck Biétry, ces deux éléments constituent « un socle originel » duquel émergent différentes formes de dialogue social. Par ailleurs, le dialogue peut donc être formel ou informel, individuel ou collectif. Aucun niveau particulier n'est précisé, le dialogue social peut se situer au niveau de l'entreprise, de la branche, de la nation... Ainsi, le dialogue social a pour principale mission de favoriser la mise en place d'un consensus entre les différentes parties qui participent au débat. Ce mode de consultation et de négociation vise également à renforcer la notion de participation démocratique.

Après avoir rappelé les différentes acceptions de l'unité lexicale dialogue social qui représente le corpus de base, intéressons-nous maintenant à l'analyse descriptive: social est-il dans dialogue social un adjectif ou un substantif ?

Déjà, il faut dire que Vivès (1990), qui s'intéresse aux mots composés nominaux par juxtaposition (NN), signalait le problème de la reconnaissance de la catégorie de N2. Ainsi, il pose la question de savoir si, dans un exemple comme fusil mitrailleur, le N2 est un nom ou un adjectif. Il veut donc trouver des règles de délimitation entre NN et NA. Ce type d'approche soulève des questions sur le rapprochement du nom et de l'adjectif. En effet, l'existence de structures similaires dans une langue soulève des questions d'interprétation importantes : comme celles qui nous intéressent ici les structures : NN et NA.

Ces classes posent des problèmes de frontière. Et, il n'est pas rare que les dictionnaires s'opposent sur le statut des éléments. Dans *dialogue social* : la forme phonologique « social » renvoie-t-elle à un adjectif ou à un nom ?

2.1. Arguments en faveur de l'adjectif

Les NN et les NA sont des classes qui posent des problèmes de frontière ; et il n'est pas rare que les dictionnaires même s'opposent sur le statut des éléments. En effet, le nom peut avoir différents compléments ou modificateurs qui lui donnent des caractéristiques supplémentaires. Lorsqu'un adjectif qualifiant un nom y est rattaché directement soit en antéposition soit en postposition, il s'agit d'une épithète.

« On appelle épithète toute unité qui détermine sans mot de liaison un substantif ou un équivalent du substantif... » J. Dubois, *alt.* (2002 : 184)

Dans *dialogue social*, *social* est-il un adjectif épithète ? Ainsi, pour isoler les groupes NA (nom+ adjectif), plusieurs critères sont pertinents. Nous retenons quelques critères dans le cadre de notre étude.

- *La non-prédicativité* :

Une élection présidentielle *cette élection est présidentielle

Un dialogue social *ce dialogue est social

Comme « présidentielle », « social » ne peut être mis en fonction attribut. Ce critère permet d'identifier « social » comme adjectif épithète.

- *L'absence de modification adverbiale ou de coordination adjectivale* :

Un fait divers *un fait très divers

Un dialogue social *un dialogue très social

Une étoile filante *une étoile filante et brillante

Un dialogue social *un dialogue social et syndical ou politique.

Ici aussi, on remarque que *social* perçu comme adjectif épithète ne peut être modifié par un quelconque adverbe, ni coordonné à un autre adjectif.

Par ailleurs, la concurrence entre NN et NA constitue un phénomène très intéressant, car un peu mystérieux. On sait bien que les modificateurs de N peuvent être souvent remplacés par des adjectifs de relation :

Une faute de grammaire → une faute grammaticale

Les adjectifs relationnels seraient donc dérivés d'une base nominale, ils ne qualifient pas, mais plutôt catégorisent.

L'adjectif relationnel est donc une épithète toujours postposée et n'ayant jamais la fonction attribut. Il est même appelé pseudo adjectif (Noailly 1990 :115) grâce à son comportement différent des adjectifs qualificatifs. On ne peut le mettre en degré ni le détacher au début de la phrase par une virgule, c'est-à-dire le mettre en apposition.



Dominique Maingueneau (1999 :77) insiste sur le fait que son usage « *se développe de plus en plus en français contemporain* ».

Dans une certaine mesure, l'adjectif relationnel peut être considéré comme une forme intermédiaire entre l'adjectif et le substantif épithète.

Ainsi, dans *dialogue social*, *social* serait un adjectif relationnel dans la mesure où, il ne qualifie pas dialogue, mais plutôt le catégorise. *Dialogue social* désignerait ainsi un type de dialogue qu'on pourrait comparer, par exemple au dialogue politique ou au dialogue syndical, dans un certain sens si l'on tient compte des différents partenaires impliqués dans le dialogue.

Ce qui permet d'ailleurs à Maingueneau de dire (1999 :79) : « *l'épithète restreint l'extension d'un nom* ».

- D'autres critères référentiels sont utilisés par Michèle Noailly qui signale que les NA stables (nom commun) ne peuvent « *subir aucune modification sans perdre leur référence habituelle : la sécurité de la société ne saurait être compris comme équivalent de la sécurité sociale* » (Noailly 1999 :22)

Un assistant social ≠ un assistant de la société

Un dialogue social ≠ un dialogue de la société

Ces quelques critères militeraient pour l'interprétation en faveur de l'adjectif épithète. Dans *dialogue social*, *social* est analysé comme un adjectif épithète. Ce qui n'exclut pas une autre interprétation qui donnerait à *social* le statut de substantif ou nom, à la suite de Noailly et son substantif épithète ou dans un autre cadre théorique, celui de la morphologie lexématique.

2.2. Analyse en faveur du nom

Le nom et le substantif sont des termes en général traités comme synonymes, et ils sont employés alternativement dans les sources. C'est qu'à l'origine, le terme « nom » était plus exhaustif. Il est présenté de la manière suivante dans le nouveau petit Robert :

« *Catégorie utilisée par les grammairiens latins et classiques et reprise par certains modernes, comprenant le nom au sens I (nom substantif), l'adjectif et le pronom et parfois certaines formes verbales (noms verbaux : infinitif et participe)* ».

Riegel et al. (1999 :168) se réfèrent au même aspect constatant que traditionnellement on a regroupé les substantifs et les adjectifs sous le terme de nom. On parlait des noms substantifs et des noms adjectifs.

Wagner et Pinchon (1991 :129), posent aussi que : « *les adjectifs appartiennent à la classe des noms. Ce sont des mots d'espèces variables* ».

C'est ce qui explique que parfois les substantifs prennent le rôle d'adjectifs épithètes. Ils sont reliés à d'autres noms substantifs sans liaisons et en décrivent une propriété. L'appellation substantif épithète est utilisée surtout par Michèle Noailly (1990).

Exemple 6: Les questions genres deviennent de plus en plus préoccupantes.

Dans cet exemple, « genres » catégorise le nom « questions » à la manière d'un adjectif.

Ce type de composé NN appartiendrait à la catégorie identification de Noailly, définie comme une catégorie peu examinée et parfois considérée comme une partie de la qualification :

Dans *dialogue social* : *social* catégorise le type de dialogue.

Elle peut aussi être confondue avec la complémentation où N1 est délimité par N2 dans une identification typique. On peut selon Noailly (1990 :133, 152), poser la question :



Quel N1 auquel N2 donne la réponse ?

Quel N1 auquel *social* donne la réponse ? Il s'agit du N1 *dialogue*.

Noailly insiste d'ailleurs sur le fait que le français est une langue souple par rapport aux langues apparentées. Une raison en est qu'en français, les adjectifs et les substantifs peuvent facilement échanger leur rôle. En d'autres termes, certains adjectifs peuvent se substantiver comme certains substantifs peuvent adopter le rôle d'un adjectif tout en gardant leurs propriétés morphophonologiques. Ce qui pose d'ailleurs le problème de leur catégorisation.

Ces deux catégories : l'identification et la complémentation, parmi les quatre catégories de Noailly plaident en faveur du substantif donc du nom. Dans la mesure où, *social* répond au test d'identification et de complémentation du substantif épithète.

Par ailleurs, dans *dialogue social*, *social* peut être interprété comme un substantif résultat du phénomène de la conversion selon laquelle un mot change de catégorie sans changer de forme et dans le cadre d'une approche modulaire de la grammaire : la morphologie lexématique.

Exemple 7: Social et le social

Selon cette conception, *dialogue social* serait composé de deux lexèmes : *dialogue* et *social*.

Lexème1 (dialogue) + lexème2 (social) = lexème3 (dialogue social).

La morphologie lexématique, Fradin (2003), se donne pour unité de base le lexème, distingué du mot-forme, forme syntactisée de ce lexème et distingué du mot phonologique, forme phonologique de ce mot-forme. Le lexème est défini par les tenants de cette théorie comme une unité lexicale abstraite non directement observable en énoncé. Le mot-forme qui lui correspond a ses traits morphosyntaxiques instanciés par le fait qu'il figure en énoncé. La réalisation morphophonologique de ces traits se manifeste dans le mot phonologique, forme du mot à laquelle notre expérience ordinaire de locuteur nous donne accès. Ainsi, l'identité du lexème repose sur au moins trois propriétés qui « *constituent la base du signe linguistique, les éléments sans quoi ce dernier cesse d'exister* » (Fradin 1996) :

« *Une forme phonologique, une catégorie syntaxique, et une signification.* »

Selon ces auteurs, une règle de formation constructionnelle a donc accès simultanément mais séparément aux informations phonologiques, syntaxiques et sémantiques qui sont inscrites au titre des propriétés du lexème et a pour objet la formation de lexèmes qui sont également spécifiés pour ces informations. D'autres observations issues de ces travaux ont apporté un argument supplémentaire en faveur de la séparation des modules de la grammaire, syntaxe et morphologie, notamment sur la base du fait qu'elles ne manipulent pas les mêmes unités. La syntaxe, à la différence de la morphologie, ne manipule pas des lexèmes, mais des mots-formes, c'est-à-dire les formes fléchies des lexèmes selon les contraintes imposées par la mise en discours. Ainsi, la composition apparaît comme un procédé de construction morphologique qui se distingue de la dérivation dans la mesure où elle met en relation des lexèmes : deux lexèmes de bases et un lexème construit : lexème1 + lexème2 = lexème construit.

Dialogue (lexème 1) + social (lexème 2) = dialogue social (lexème 3)

L'hypothèse selon laquelle dans *dialogue social*, le lexème2 *social* est un substantif proviendrait du fait que dans la formation des noms composés avec N, la forme du nom est un thème, le thème singulier de ce nom. Le thème est une notion élaborée pour analyser la forme des mots dans les langues indo-européennes. Il est défini comme « *une*



des séquences phonologiques associées à un lexème dans une entrée lexicale ». Selon Vendryès et Meillet : « Le thème est la forme qui sert de base à la flexion du mot » (Meillet-Vendryès 1924 :150) en d'autres termes « *la partie du mot qui précède la désinence et à laquelle est attaché le sens* » (Meillet 1903 :40). Or, il a été démontré que dans la composition c'est le thème1 du nom qui est sélectionnée, celui de la forme libre masculine qui correspond par ailleurs à la forme du substantif : social. De ce point de vue, *social* est bien dans *dialogue social* un lexème qui correspond au substantif de ce même lexème.

Conclusion

Ainsi, l'existence de structures similaires dans une langue soulève bien des questions d'interprétations importantes. Certaines sont liées à la langue comme la conversion qui entraîne un changement de classe grammaticale. Elle constitue un procédé de construction au même titre que l'affixation et la composition. Dans l'analyse du mot composé *dialogue social*, deux interprétations restent possibles. L'une s'inspirant de la théorie syntaxique de la composition analyse *social* comme un adjectif épithète, mieux comme un adjectif relationnel qui se confond aussi au substantif épithète. L'autre, au-delà de la valeur de substantif épithète, s'inscrit dans un cadre modulaire de la grammaire : la morphologie lexicématique. Selon cette théorie, *social* est bien dans *dialogue social* un substantif qui correspond par ailleurs au *thème1* sélectionné par la règle de composition, et à la forme phonologique de ce même lexème. La raison pour l'utilisation d'un substantif comme épithète, selon Noailly (1990 :165) est le besoin « *de dire autre chose* » et « *de dire mieux* ». Le substantif aurait-il un caractère de supériorité que l'adjectif ne peut atteindre ?

Références bibliographiques

- CORBIN, D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Niemeyer (2 vol), RES.
- DUBOIS, J et.al. (2002), *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse
- FRADIN, B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.
- KERLEROUX, F. (1999) « Identification d'un procédé morphologique : la conversion », *Faits de langue*, Vol 7.
- MAINGUENEAU, D. (1999), *Syntaxe du français* ; Paris, Hachette
- MATHIEU-COLAS, M. (1995), les concepts opératoires de l'INaLF, R, Martin (éd) ;
- MATHIEU-COLAS, M. (1996), *Essai de typologie des noms composés français*, cahier de lexicologie, Didier éd.
- MBA RH Promotion 11 (2014), *Dialogue social et performance, comment passer du « jeu social » à la « stratégie sociale ? »*, Paris Dauphine, Equis.
- MEILLET, A. VENDRYES, J, (1924), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Champion
- NOAILLY, M. (1990), *le substantif épithète*, Paris, PUF, Collection linguistique Nouvelle.
- REY-DEBOVE, J. REY, Alain (1996), *Le nouveau petit Robert*
- RIEGEL, M et al. (1999), *Grammaire méthodique du français*, 5^{ème} éd, Paris, PUF
- WAGNER, R-L, PINCHON, J (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette



Liste des auteurs

- BAGARE Marcel, École Normale Supérieure, Burkina Faso.
- BALDÉ Mamadou Yéro, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.
- BATIONO Jean-Claude, École Normale Supérieure, Burkina Faso.
- BEIRA Ehua Manzan Monique Épse OUABI, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.
- DIAMBANG Ousmane, Lycée de Thiaroye, Sénégal.
- DIAO Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DIONE Christian Bâle, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.
- DIOUF René Ndimag, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.
- DJANDUÉ Bi Drombé, Université Felix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire.
- FAYE Adama, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.
- GUÈYE Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- GUEYE Secka, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.
- KOUADIO Kouamé Armel, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Côte d'Ivoire.
- KOUASSI Moulo Elysée, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
- N'DOUA Kouassi Clément, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.
- NAZOTIN Charles, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.
- NDIONE Éric, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- NGUIMBI Armel, École normale supérieure Libreville, Burkina Faso.
- WONE El Hadji Malick Sy, Université Cheikh Anta Diop Dakar, Sénégal.
- YAGO Iphigénie Aidara, École Normale Supérieure, Burkina Faso.



L'appel à communication pour le prochain numéro est déjà en ligne. A vos plumes !

